



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre du renforcement des capacités des principaux acteurs de la chaîne de la commande publique, l'**Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)** organise des sessions de formation sur le thème : « **Attribution du marché sur la base de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse : cas des marchés de travaux** ».

Pour la 4ème session de cette formation qui se déroulera du **04 au 08 mars 2024** à l'hôtel NIFUR à Bohicon, sont attendus :

- **Les Personnes Responsables des Marchés Publics ;**
- **Les Chefs des Cellules de Contrôle des Marchés Publics ;**
- **Les Directeurs ou Responsables des Services Techniques,**

des Communes ci-après : **Bantè, Bassila, Bembèrèkè, Bohicon, Bonou, Bopa, Boukoubé, Cobly, Comè, Copargo, Cotonou, Covè et Dangbo.**

Les participants sont attendus **le dimanche 03 mars 2024 à 17h précises** à l'hôtel **NIFUR à Bohicon.**

Pour la professionnalisation du système, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics invite les acteurs concernés à donner du prix à leur participation aux présentes sessions de formation.

Cotonou, le 23 février 2024

Le Président



**Séraphin AGBAHOUNGATA**